



APNQL
ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
QUEBEC-LABRADOR

AFNQL
ASSEMBLY OF FIRST NATIONS
QUEBEC-LABRADOR

250, place Chef Michel Laveau, #201 | Wendake (Québec) G0A 4V0

(418) 842-5020 | info@apnql.com | www.apnql.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

FACTURES D'HYDRO-QUÉBEC : DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS QUÉBEC-LABRADOR

Wendake, le 26 septembre 2024 – En réaction aux récents reportages et différents commentaires émis à l'égard de comptes d'électricité impayés par certains membres des Premières Nations, l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) émet cette déclaration officielle :

Alors que l'on s'apprête à commémorer le triste anniversaire du décès tragique de notre sœur Atikamekw, Joyce Echaquan, et à quelques jours de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, l'APNQL se désole de devoir réagir à un mouvement médiatique qui mine les efforts de réconciliation et qui ne fait qu'amplifier les préjugés de certains à l'égard des Premiers Peuples.

Sur le fond, l'enjeu du paiement de factures d'Hydro-Québec doit être replacé dans un cadre plus large, qui inclut la reconnaissance des dommages du passé et d'une histoire d'exclusion envers nos peuples et la nécessité de réparation de ces torts. Ce que nous vivons aujourd'hui est le résultat de décennies de décisions politiques et économiques qui ont laissé des cicatrices profondes dans nos communautés.

La question n'est d'ailleurs pas nouvelle et personne au gouvernement ne devrait être surpris. Cela fait plus de 30 ans que la société d'État a pris la décision de ne pas couper le service aux membres des Premières Nations ayant des difficultés de paiement. Pourquoi est-ce les gouvernements se sont succédé et ont toujours consenti à cette façon de faire ? Il y a plusieurs éléments de réponses à cette question, mais l'un d'eux est que c'est en partie parce qu'ils reconnaissaient implicitement les torts commis envers nos peuples. Ce qui a été toléré pendant trois décennies ne peut pas être balayé sans une réflexion profonde et sérieuse. Si aujourd'hui, cette politique est remise en question, le gouvernement du Québec et Hydro-Québec doivent assumer les conséquences et engager un dialogue honnête avec nos gouvernements.

Le gouvernement du Québec, et plus spécifiquement le premier ministre, en tant que principal responsable des relations avec les Premières Nations, a un devoir de leadership dans cette situation. Il ne peut se dérober à ses responsabilités. Le moment est venu de reconnaître les torts du passé et de bâtir un avenir commun fondé sur le respect, l'inclusion et la justice. Les relations entre nos gouvernements et le gouvernement du Québec ne peuvent être gérées de façon fragmentaire ou réactive; elles exigent un engagement à long terme, porté par une vision politique claire.

En janvier dernier, les chefs de l'APNQL ont adopté une résolution sur l'énergie, incluant un principe clé sur la prise en compte des dommages historiques. Il est temps que cette question soit intégrée dans les priorités avec le gouvernement et Hydro-Québec.

Les reproches des membres de nos Premières Nations à l'égard d'Hydro-Québec ou de l'exploitation des ressources sur nos territoires ancestraux sont réels. Le fardeau de cette situation ne repose pas sur les individus, mais bien sur ceux qui, au fil des ans, ont pris des décisions sans tenir compte de nos réalités. Il appartient maintenant au gouvernement du Québec, sous la direction de son premier ministre, et à Hydro-Québec d'assumer leurs responsabilités et de s'engager dans un partenariat sincère avec nos gouvernements pour trouver une solution juste et durable.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisation politique régionale qui réunit les 43 chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador. www.apnql.com

-30-

Source : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL)

Renseignements :

Julianne Gagnon

418-719-0786

communications@apnql.com